

PROJET DE RESOLUTION SOUMIS
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MAI 2021

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Secrétaire Général, Monsieur Bernard FOUQUE, pour l'année 2020, l'assemblée générale décide de donner un avis favorable.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir pris connaissance du rapport financier du Trésorier Général, Monsieur Patrick BOSSU, au titre des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et les perspectives pour l'année 2021, l'assemblée générale décide de donner un avis favorable et d'affecter le résultat au compte " report à nouveau ".

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2021 et sur la base de l'avis rendu par le Conseil d'Administration réuni en séance le 13 avril 2021, l'assemblée générale décide de donner un avis favorable au maintien du montant de la cotisation régionale, soit 22€ par lit, place et poste.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures aux fonctions d'administrateur qui lui ont été soumises, décide d'élire pour une durée de trois années :

- Mme Anne PIERRAT, CI Ambroise Paré Béthune
- M. Thomas BALLENGHIEN, CI St Omer (Elsan)
- M. Didier GODEC, CI Anne d'Artois Béthune (HPL)